

## Mémoire

du Conseil exécutif régional du Parti Québécois du Centre-du-Québec  
présenté aux audiences de la **Commission de la représentation électorale**  
à Drummondville, le mardi 10 juin 2008

Aux membres de la Commission,

Précisons d'entrée de jeu qu'en tant que militants d'un parti politique, notre démarche ne se veut en aucun point teintée d'électoralisme mais plutôt axée sur la promotion du **sentiment d'appartenance** des citoyens centricois – et nous en sommes – à leur **jeune région**.

De plus, nous sommes conscients que l'actuelle **révision** de la carte électorale nous fixera une vision nationale et régionale à moyen terme puisque les décisions prises auront des effets sur nous et sur les générations à venir. Nous présenterons donc ici, dans un premier temps, notre vision générale face au projet de révision proposé et nous nous attarderons par la suite au contexte particulier de notre région pour en motiver une ou des propositions que nous voulons soumettre à votre attention.

### **Le projet de révision en général.**

De façon globale pour le Québec, nous sommes contre l'actuel projet de révision de la carte électorale tel que proposé par la Commission de la représentation électorale car, à notre avis, cela créerait une **trop grande disparité** entre les circonscriptions des régions et celles des milieux plus urbains. Nous craignons en effet que la qualité de la représentation des députés des régions auprès de leurs électeurs n'en soit affectée. Le conseil exécutif régional du Parti Québécois de la région Centre-du-Québec est plutôt solidaire des régions dites éloignées qui verraient leur représentation au sein de l'Assemblée Nationale réduite de façon importante.

Du strict point de vue quantitatif, la croissance de la population au Québec depuis 2001 est passée de 5 339 121 électeurs à 5 650 910 en 2007 et cela justifierait l'ajout de **6 députés supplémentaires** et non le statut quo envisagé par la commission au niveau du nombre total de 125 circonscriptions.

D'autre part, il faudrait trouver de nouvelles façons d'équilibrer les poids populationnels dans les régions qui continuent de se dépeupler de plus en plus au profit des grands centres urbains. La **dépopulation** des régions n'est pas un phénomène nouveau et nous devons

redoubler de solidarité pour nous assurer une représentation territoriale équitable entre les régions dites rurales et les régions plus urbaines. Comment assurer l'accessibilité entre un député et ses électeurs dans un immense comté où des heures de transport sont nécessaires par rapport à une circonscription urbaine dont on peut faire le tour à pied ? Nous ne voulons pas ici nous attarder trop longuement sur le sujet mais des stratégies nationales devront être mises en œuvre pour modifier la loi et la carte électorale de façon à ce que le critère de nombre absolu d'électeurs soit contrebalancé par d'autres critères plus larges que la mathématique stricte.

### **La révision de la carte électorale dans la région du Centre-du-Québec.**

Dans cette logique générale, notre propos s'attardera maintenant à la situation précise de notre région, le **Centre-du-Québec**. Celle-ci, la 17<sup>e</sup>, a été créée en juillet 1997 et comprend **81 municipalités** ainsi que 2 communautés amérindiennes, regroupées en **5 MRC**. Celles-ci sont de superficie semblable mais de populations votantes assez différentes (selon les chiffres du Directeur Général des Élections au 18/03/08).

MRC d'Arthabaska :	51 577	électeurs	inscrits
MRC de Bécancour :	15 047	"	"
MRC de Drummond :	71 910	"	"
MRC de l'Érable :	17 832	"	"
MRC de Nicolet-Yamaska :	17 981	"	"
Total régional	174 347	"	"

Nous l'avons souligné dès nos premières lignes, notre **jeune région** a amorcé depuis peu le travail d'organisation de sa structure décisionnelle et de développement. Dans ce contexte, il nous faut rester attentif à tout ce qui pourrait bonifier notre **cohésion régionale** qui continue de prendre forme et une redéfinition des circonscriptions électorales est une occasion exceptionnelle de le faire. Plus qu'ailleurs, le respect des nouveaux liens et des nouvelles affinités naturelles entre les 5 MRC de notre région doit être considéré avec prudence et respect. C'est donc avec beaucoup d'espoir et d'intérêt que nous avons lu, dans votre rapport préliminaire, la phrase suivante : « **...une attention particulière a été portée au respect des limites des MRC et des régions administratives...** ».

Par après, la première question que nous nous sommes posés est la suivante : **Combien de députés devraient idéalement représenter globalement notre région ?** Si nous tenons compte de la moyenne québécoise qui est d'environ 45 200 électeurs, notre région, avec

son total de 174 347 électeurs, est en théorie beaucoup plus divisible en 4 circonscriptions de 43, 587 électeurs en moyenne que de 3 circonscriptions qui auraient une moyenne de 58 116 électeurs. Sans en faire un principe absolu, nous affirmons donc que, dans les paramètres mathématiques du présent débat, notre région a le potentiel d'être représenté par **4 députés**.

Car dans la **situation actuelle**, nous n'avons que **3 comtés** rattachés directement à notre région soient Arthabaska, Drummond et Nicolet-Yamaska. Ce qui est spécial, c'est que ces 3 circonscriptions ne regroupent que 43 de nos 83 municipalités et communautés (dont les plus peuplées, bien sûr). Ce qui signifie que **40 municipalités** centricoises (comptant 34 909 électeurs ou 20% de la région) sont présentement représentées par les députés des comtés de Lotbinière, Richmond et Johnson, comtés qui sont majoritairement rattachés à d'autres régions que la nôtre, soient la Rive-sud-de-Québec pour Lotbinière et l'Estrie pour Richmond et Johnson. Au niveau de leurs contacts avec ces 3 députés, les citoyens de ces 42 municipalités peuvent difficilement exprimer ou poursuivre leur sentiment d'appartenance à leur MRC et surtout à leur région du Centre-du-Québec. Le même phénomène se reproduit au niveau des caucus régionaux des députés ainsi que des regroupements de militants des différents partis politiques, tel le nôtre. Nous ne nous retrouvons jamais réellement tous « en vraie région » entre nous.

Dans les **changements** que vous proposez, vous corrigez très bien la situation au nord-est de notre région en englobant complètement les MRC de Bécancour et de l'Érable, avec une exception prévisible pour la municipalité de St-Ferdinand qui est déjà rattachée à la commission scolaire de Thetford. À l'inverse, vous proposez de détachez au sud-ouest 3 municipalités hors-région (St-Marcel, St-David et St-Gérard-Magella). Quant à la ville de **Drummondville**, plusieurs conviennent qu'elle a la population votante pour devenir une circonscription en elle-même, comme vous le suggérez.

Par contre, nous ne comprenons pas du tout pourquoi vous prévoyez que 12 municipalités du sud-ouest de la MRC d'Arthabaska seraient encore intégrées au comté estrien de **Richmond** ni pourquoi 13 des 17 municipalités de la MRC de Drummond (elles entourent complètement la ville de Drummondville elle-même) seraient intégrées à la circonscription estrienne de **Johnson**. Vous semblez voir comme une amélioration le fait que chacun de ces 2 comtés respectent les limites des 2 MRC en question. Mais le **sentiment d'appartenance** de

ces 25 municipalités centricois à ces comtés majoritairement de l'Estrie est loin d'être démontré, bien au contraire, ni dans le présent, ni dans le futur.

Nous remarquons que votre nouvelle proposition de carte électorale bouleversera complètement le nouveau comté de **Johnson** en le poussant passablement vers l'ouest et le nord. Pourquoi ne pas en faire un **comté centricois** à 100% ? Celui-ci pourrait d'abord comprendre les 25 municipalités du Centre-du-Québec mentionnées ci-dessus, lesquelles comptent 27 728 électeurs centricois. Si vous y rattachiez les 4 municipalités au nord de la MRC de Drummond que vous voulez intégrer au comté de Nicolet-Béancour (St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et Ste-Brigitte pour 2 822 électeurs), nous serions rendus à 30 550 électeurs. Et de la MRC d'Arthabaska, vous pourriez ajouter 3 autres municipalités prévues aussi dans Nicolet-Béancour (Daveluyville, Ste-Anne-du-Sault et Maddington pour 2113 électeurs) en détachant en passant du comté d'Arthabaska les municipalités voisines de St-Valère et St-Rosaire (1525 électeurs), vous obtiendriez la réalité suivante :

<b>Drummond :</b>	<b>52 459 électeurs</b>
<b>Arthabaska :</b>	<b>51 886 électeurs</b> (au lieu de 53 411)
<b>Nicolet-Béancour :</b>	<b>34 114 électeurs</b> (au lieu de 39 049)
<b>Johnson</b> (ou Richmond ou autre) :	<b>34 188 électeurs</b>
Total des 4 circonscriptions :	172 647 électeurs
Municipalité de St-Ferdinand :	1 700 électeurs
Total de la région :	174 347 électeurs

Même si nous ne prétendons pas régler toutes les questions mathématiques qui sont beaucoup plus de votre compétence que de la nôtre, nous croyons sincèrement que notre proposition améliore positivement les contacts de presque tous les citoyens centricois avec leurs futurs députés et fait ainsi progresser grandement notre **cohésion régionale** qui est toujours en construction.

Nous sommes conscients que notre projet a fait surgir **d'autres questions**. Il est vrai, entre autres, que nos 4 suggestions de comtés sont restés peu équilibrées en nombre et que les **comtés de Drummond et d'Arthabaska** sont encore presque trop « populeux ». Une première question à se poser serait : ne devriez-vous pas dès à présent songer à partager la **ville de Drummondville** sur 2 circonscriptions, puisqu'il est prévisible que sa population continuera encore de croître soit par les nouveaux citoyens soit par des fusions municipales (et on en parle réellement) ? La MRC de Drummond (71 910 électeurs) n'aurait-elle pas le potentiel de former 2 circonscriptions d'environ 36 00 électeurs ? La question mérite d'être posée...

Deuxième devinette : Est-il possible de diminuer la « grosse » **circonscription d'Arthabaska** (que ce soit dans votre proposition ou la nôtre) avec le gros morceau de casse-tête de 32 306 électeurs de Victo ? La solution est plus compliquée et se pose à la fois du point de vue social et géographique. La MRC d'Arthabaska (51 577 électeurs) a le potentiel de former une circonscription en elle-même. Mais cela ne semble pas une solution parce que, d'abord, les MRC d'Arthabaska et de l'Érable sont déjà très intégrées, entre autres, au niveau de leur Commission scolaire et CSSS unifiés et, ensuite, cela amènerait une grande partie de la MRC de l'Érable à être incluse vers le nord dans un autre comté avec la MRC de Bécancour avec laquelle elle a très peu d'affinités ? Là aussi la discussion reste ouverte...

Une dernière remarque concerne la municipalité de **St-Ferdinand** (de la MRC de l'Érable) que vous voulez inclure dans la circonscription de l'Amiante, probablement parce qu'elle est rattachée à la Commission scolaire des Appalaches (Thetford). À notre avis, cette raison a ses limites car la plupart des étudiants post-secondaires ou adultes viennent recevoir leur formation dans la Commission scolaire des Bois-Francis.

En terminant, nous croyons que le présent débat quant à la **représentation effective et équitable** de la population québécoise en général, et de celle du respect réel des limites des régions en particulier, doit se faire de la façon la plus ouverte possible pour prendre en compte les aspects d'affinités et d'appartenance naturelles qui sont au cœur du dynamisme des régions.

Espérant avoir amorcé une réflexion positive avec votre commission pour poursuivre l'expansion du **sentiment d'appartenance** des citoyens centricois à leur région...

Jean Guay, prés. et André Arpin, secr.  
Pour le conseil exécutif régional  
du Parti Québécois du Centre-du-Québec

en annexe : nos feuilles de calcul

LES 5 MRC ACTUELLES de La région Centre-du-Québec				
<b>MRC d'Arthabaska</b>				<b>MRC Drummond</b>
St-Martyrs	176		Drummondville	52459
Ham-Nord	704		St-Guillaume	1140
Notre-Dame-de-Ham	302		St-Bonaventure	759
St-Rémi de Tingwick	374		St-Pie-de-Guire	342
Tingwick	1045		Ste-Brigitte-des-Saults	581
Warwick	3622		St-Félix-de-K	1147
Kingsey-Falls	1502		St-Lucien	1178
Ste-Élisabeth	264		St-Cyrille-de-W	3083
Ste-Séraphine	268		Notre-Dame-du-B-C P	730
St-Albert	1160		Notre-Dame-du-B-C VL	1093
Sainte Clotilde	1149		St-Majorique-de-Gr	839
St Samuel	533		St-Edmond-de-Gr	495
Ste-Anne-du-Sault	1040		St-Eugène	835
Daveluyville	746		St-Germain-de-Gr	3033
Maddington	327		Wickham	1810
St-Louis-de-BI	698		Lefebvre	601
St-Valère	935		L'Avenir	1003
St-Rosaire	590		Durham-Sud	782
Victoriaville	32306			71910
St-Christophe d'A	2055			71910
Chesterville	647			
St-Norbert d'A	656			
Norberville	216			
Chester-Est	262			
	<b>51577</b>	51577		
<b>MRC de l'Érable</b>			<b>MRC de Nicolet-Yamaska</b>	
Princeville	4209		Ste-Eulalie	671
Plessisville V	5268		Aston-Jonction	283
Plessisville P	1943		St-Wenceslas	877
St-Ferdinand	1700		St-Célestin VL	582
Ste-Sophie	447		St-Célestin M	502
St-Pierre-Bapt	388		St-Léonard	1705
Inverness	653		Ste-Perpétue	724
Lyster	1193		Ste-Monique	439
Laurierville	1122		Grand-St-Esprit	373
N-Dame-de-Lourdes	521		Nicolet	6241
Villeroy	388		La Visitation-de-Yam	270
	<b>17832</b>	17832	St-Zéphirin-de-C	564
<b>MRC Bécancour</b>			St-Elphège	209
Bécancour	9010		Baie-du-Febvre	811
Wôlinak	122		Pierreville	1830
St-Sylvere	642		St-François-du-Lac	1566
Ste-Marie-de-BI	376		Odanak	334
Lemieux	249			17981
Manseau	733			17981
Ste-Françoise	356			
Ste-Sophie-de-Lévrard	595			
Fortierville	513			
Parisville	408			
Ste-Cécile-de-Lévrard	288			
St-Pierre-les-Becquets	957			
Deschailons-sur-St-L	798			
	<b>15047</b>	15047	sous-total 2	89891
sous-total 1		84456	Total	174347

CIRCNSCRIPTIONS PROPOSÉES par la CRÉ				
<b>Arthabaska</b>				<b>Drummond</b>
Princeville	4209		Drummondville	52459
Plessisville V	5268			52459
Plessisville P	1943		<b>Nicolet-Bécancour</b>	
Ste-Sophie	447		Ste-Eulalie	671
St-Pierre-Bapt	388		Aston-Jonction	283
Inverness	653		St-Wenceslas	877
Lyster	1193		St-Célestin VL	582
Laurierville	1122		St-Célestin M	502
N-Dame-de-Lourdes	521		St-Léonard	1705
St-Valère	935		Ste-Perpétue	724
St-Rosaire	590		Ste-Monique	439
Victoriaville	32306		Grand-St-Esprit	373
St-Christophe d'A	2055		Nicolet	6241
Chesterville	647		La Visitation-de-Yam	270
St-Norbert d'A	656		St-Zéphirin-de-C	564
Norbertville	216		St-Elphège	209
Chester-Est	262		Baie-du-Febvre	811
	<b>53411</b>	53411	Pierreville	1830
			St-François-du-Lac	1566
<b>Johnson (C-d-Q)</b>			Odanak	334
St-Félix-de-K	1147		Villeroi	388
St-Lucien	1178		St-Louis-de-BI	698
St-Cyrille-de-W	3083		Ste-Anne-du-Sault	1040
Notre-Dame-du-B-C P	730		Daveluyville	746
Notre-Dame-du-B-C VL	1093		Maddington	327
St-Majorique-de-Gr	839		Bécancour	9010
St-Edmond-de-Gr	495		Wôlinak	122
St-Eugène	835		St-Sylvere	642
St-Germain-de-Gr	3033		Ste-Marie-de-BI	376
Wickham	1810		Lemieux	249
Lefebvre	601		Manseau	733
L'Avenir	1003		Ste-Françoise	356
Durham-Sud	782		Ste-Sophie-de-Lévrard	595
	<b>16629</b>	16629	Fortierville	513
			Parisville	408
			Ste-Cécile-de-Lévrard	288
<b>Richmond (C-d-Q)</b>			St-Pierre-les-Becquets	957
St-Martyrs	176		Deschailons-sur-St-L	798
Ham-Nord	704		St-Guillaume	1140
Notre-Dame-de-Ham	302		St-Bonaventure	759
St-Rémi de Tingwick	374		St-Pie-de-Guire	342
Tingwick	1045		Ste-Brigitte-des-Saults	581
Warwick	3622			<b>39049</b>
Kingsey-Falls	1502			39049
Ste-Élisabeth	264			
Ste-Séraphine	268			
St-Albert	1160		sous-total 2	91508
Sainte Clotilde	1149			
St Samuel	533		Total 1	172647
	<b>11099</b>	11099		
			St-Ferdinand	1700
sous-total 1		81139		
			Total 2 (5 MRC)	174347

Notre SUGGESTION					
<b>Arthabaska</b>				<b>Drummond</b>	
Princeville	4209			Drummondville	52459 52459
Plessisville V	5268				
Plessisville P	1943			<b>Nicolet-Bécancour</b>	
Ste-Sophie	447			Ste-Eulalie	671
St-Pierre-Bapt	388			Aston-Jonction	283
Inverness	653			St-Wenceslas	877
Lyster	1193			St-Célestin VL	582
Laurierville	1122			St-Célestin M	502
N-Dame-de-Lourdes	521			St-Léonard	1705
St-Valère				Ste-Perpétue	724
St-Rosaire				Ste-Monique	439
Victoriaville	32306			Grand-St-Esprit	373
St-Christophe d'A	2055			Nicolet	6241
Chesterville	647			La Visitation-de-Yam	270
St-Norbert d'A	656			St-Zéphirin-de-C	564
Norbertville	216			St-Elphège	209
Chester-Est	262			Baie-du-Febvre	811
	<b>51886</b>	51886		Pierreville	1830
<b>NOUVEAU Johnson</b>				St-François-du-Lac	1566
St-Valère	935			Odanak	334
St-Rosaire	590			Villeroi	388
St-Félix-de-K	1147			St-Louis-de-Bl	698
St-Lucien	1178			Ste-Anne-du-Sault	
St-Cyrille-de-W	3083			Daveluyville	
Notre-Dame-du-B-C P	730			Maddington	
Notre-Dame-du-B-C VL	1093			Bécancour	9010
St-Majorique-de-Gr	839			Wolinak	122
St-Edmond-de-Gr	495			St-Sylvere	642
St-Eugène	835			Ste-Marie-de-Bl	376
St-Germain-de-Gr	3033			Lemieux	249
Wickham	1810			Manseau	733
Lefebvre	601			Ste-Françoise	356
L'Avenir	1003			Ste-Sophie-de-Lévrard	595
Durham-Sud	782			Fortierville	513
St-Guillaume	1140			Parisville	408
St-Bonaventure	759			Ste-Cécile-de-Lévrard	288
St-Pie-de-Guire	342			St-Pierre-les-Becquets	957
Ste-Brigitte-des-Saults	581			Deschailons-sur-St-L	798
St-Martyrs	176			St-Guillaume	
Ham-Nord	704			St-Bonaventure	
Notre-Dame-de-Ham	302			St-Pie-de-Guire	
St-Rémi de Tingwick	374			Ste-Brigitte-des-Saults	
Tingwick	1045				34114 34114
Warwick	3622				
Kingsey-Falls	1502				
Ste-Elisabeth	264				
Ste-Séraphine	268			sous-total 2	86573
St-Albert	1160			Total 1	172647
Sainte Clotilde	1149			St-Ferdinand	1700
St Samuel	533				
Ste-Anne-du-Sault	1040			Total 2 (5 MRC)	174347
Daveluyville	746				
Maddington	327				
	<b>34188</b>	34188			
sous-total 1		86074			